

Immobilier

Cadre du développement durable

Vision

La vision du volet Immobilier de Gestion de placements Manuvie est d'être le porte-étendard de la politique en matière de biens immobiliers durables à l'échelle de notre organisation mondiale. Nous offrons des propriétés dotées d'un environnement sain et efficient à nos clients, en collaboration avec les locataires et la collectivité, tout en rehaussant nos rendements à long terme.

Philosophie

Nous croyons que le développement durable – ou la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos pratiques de gestion immobilière – crée de la valeur pour nos locataires, nos investisseurs, nos actionnaires et l'ensemble des parties prenantes. Il aide à gérer les risques, à réduire les coûts d'exploitation, à accroître l'attrait pour les locataires, à mobiliser les employés, à améliorer notre réputation et à accroître la valeur à long terme pour nos investisseurs et nos actionnaires. Il est également conforme à l'engagement de la Société Financière Manuvie (Manuvie) à l'égard de l'excellence en matière de conduite des affaires et d'être une bonne entreprise citoyenne. En tant que société qui est fière d'être avant-gardiste, nous aspirons à élaborer et à mettre en œuvre les meilleures pratiques commerciales durables, dépassant souvent les exigences réglementaires. Nous remettons en question le statu quo et nous visons l'amélioration continue.

Portée et gouvernance

Conformément à la [Déclaration](#) à l'égard des investissements durables de Gestion de placements Manuvie, notre volet Immobilier s'engage à investir et à gérer de façon durable l'actif de ses clients. Ce cadre oriente les activités de placement, de développement, de gestion d'actifs et de gestion immobilière dans l'ensemble de nos activités, y compris les activités entreprises par des tiers sous contrat ou en partenariat avec le volet Immobilier de Gestion de placements Manuvie et agissant en notre nom. Ce cadre s'applique à tous les employés du volet Immobilier de Gestion de placements Manuvie. Ce cadre est examiné et approuvé par le Comité directeur sur le développement durable et est révisé au besoin.

Engagements

Nous reconnaissons que nos activités ont des répercussions environnementales et sociales. En reconnaissant consciemment les facteurs de développement durable, nous améliorons nos activités et le bien-être de nos employés, de nos locataires, des collectivités où nous sommes présents, ainsi que l'environnement.

En tant que chef de file dans le domaine de l'immobilier durable, nous nous engageons à :

Réduire au minimum notre impact environnemental.

- Réduire au minimum les répercussions environnementales négatives de nos investissements et des immeubles que nous occupons en réduisant la consommation d'énergie et d'eau, en réduisant la production de déchets et en maximisant le réacheminement, en obtenant les certifications de tiers en matière de développement durable, s'il y a lieu; et en tenant compte des sources d'énergie renouvelables, de la biodiversité et des modes de transport de rechange dans nos propriétés.
- Tenir compte de l'incidence du changement climatique et réduire au minimum nos émissions de gaz à effet de serre.

Soutenir la santé et le mieux-être

- Améliorer la santé et le bien-être de nos locataires, de nos employés, de nos entrepreneurs, de nos fournisseurs, de nos fournisseurs de services et de nos collectivités dans le cadre de toutes nos activités en gérant la qualité de l'environnement intérieur, en fournissant des ressources et de l'information sur la santé et le mieux-être et en favorisant l'engagement de la collectivité, la participation et la réactivité.

Promouvoir des pratiques commerciales responsables

- Tenir compte des normes d'éthique commerciale ainsi que des aspects environnementaux et sociaux au moment de la sélection de partenaires commerciaux, d'entrepreneurs, de fournisseurs, de prestataires de services et de gestionnaires tiers et encourager les parties agissant en notre nom à en faire de même.

Susciter la collaboration de nos parties prenantes en ce qui a trait au développement durable

- Collaborer avec les parties prenantes et les mobiliser, y compris les locataires, les employés, les investisseurs, les partenaires d'affaires, les entrepreneurs, les fournisseurs, les fournisseurs de services, les gestionnaires externes, les collectivités et les organisations d'intérêt, pour gérer et améliorer la durabilité des immeubles que nous détenons ou que nous louons.
- Faire part des leçons apprises aux locataires, aux entrepreneurs, aux fournisseurs, aux fournisseurs de services, aux gestionnaires externes, aux pairs de l'industrie, aux organisations du secteur, au milieu universitaire et aux organismes de réglementation.
- Se tenir au fait des normes de l'industrie, et des modifications apportées à la législation et à la réglementation concernant le développement durable.
- Établir des relations avec les gouvernements et les organismes de réglementation et contribuer à l'élaboration de politiques publiques qui favorisent des économies et des collectivités durables.

Rendre compte de notre rendement

- S'assurer que nous avons des procédures et des systèmes pour respecter nos engagements immobiliers durables.
- Intégrer des éléments de la méthode « planification, adoption, évaluation, mise en œuvre de mesures correctrices » dans les procédures de développement durable.
- Être responsable des progrès réalisés en établissant des objectifs, en mesurant le rendement et en produisant des rapports sur les résultats à l'interne et à l'externe.

Respecter tous les autres engagements relatifs à la conduite responsable et éthique des affaires énoncés dans nos politiques connexes, notamment :

- Déclaration à l'égard des investissements durables de Gestion de placements Manuvie
- Code de déontologie et d'éthique de Manuvie
- Code de déontologie des fournisseurs de Manuvie
- Politique environnementale de Manuvie
- Politique de santé et de sécurité de Manuvie

Plateforme d'Immobilier, Gestion de placements Manuvie

La plateforme d'Immobilier de Gestion de placements Manuvie développe et gère des biens immobiliers commerciaux pour des milliers de clients partout dans le monde. Son portefeuille inclut des millions de pieds carrés d'immeubles de bureaux, d'immeubles industriels, de commerces de détail et d'immeubles multirésidentiels stratégiquement situés dans les grands marchés métropolitains. L'équipe Immobilier tire parti de sa plateforme mondiale et de son expertise locale pour offrir des solutions avant-gardistes à ses locataires et produire des résultats pour ses clients.

Au 31 mars 2020, le portefeuille immobilier totalisait plus de 62 millions de pieds carrés. Pour obtenir des précisions, consultez le site à l'adresse <https://www.manulifeim.com/realestate/fr>